

Journées du patrimoine : faut-il reconstruire les Tuileries ou le Château de Saint-Cloud ?

Profitons des Journées du patrimoine pour lancer un débat tabou en France, celui de la reconstruction de monuments détruits

Ce week-end auront lieu les Journées du patrimoine, partout en France. Vous avez certainement vu les affiches annonçant l'événement, plutôt illisibles car le mot patrimoine est découpé en plusieurs morceaux, et dont la conception, pour l'anecdote, aura coûté 19.000 euros (cf l'appel d'offre du ministère). Bref, c'était juste une remarque en passant. Un rendez-vous cependant à ne pas manquer car certains lieux ne sont ouverts au public qu'à cette occasion.

Profitons de ces journées pour évoquer un débat très polémique sur le sujet : faut-il reconstruire les monuments significatifs détruits au cours de l'histoire moderne ? En Allemagne, le Château de Berlin, conçu en 1443, détruit pendant la guerre et rasé par la RDA en 1950, est actuellement en reconstruction depuis 2012, pour être inauguré en 2019. Un projet qui suscite une large adhésion dans la population.

En France il semble peser un interdit sur cette question, elle n'est absolument pas inscrite à l'agenda des ministres de la culture, ou de tout autre responsable politique d'ailleurs. Comme s'il y avait une peur d'être étiqueté comme passéiste, ou accusé de réécrire l'histoire. Pourtant quel mal y aurait-il, par exemple, à revenir sur les destructions de la Commune en 1871 ? On a bien, à l'époque, reconstruit l'Hôtel de ville de Paris !

Deux projets emblématiques sont actuellement défendus par des associations, pour Paris en tout cas : la reconstruction des Tuileries, reliant les deux ailes du Louvre (site) et celle du Château de Saint-Cloud (groupe Facebook), tout deux détruits lors de la Commune et de sa folie nihiliste. Des destructions comparables à ce que fait l'Etat islamique actuellement en Syrie et en Irak ont eu lieu en France, nous ne sommes pas obligés de les inscrire pour l'éternité dans notre histoire. Souhaitons que ce débat soit relancé à l'occasion de ces journées du patrimoine, il s'avère plus que nécessaire.